

Diffusion :	Organisateur	C.D.R	C.R.R	C.N.R - F.F.A rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-------	-------	---

Rédigé par :	Pierre AUDIN
Qualification :	Officiel running régional
Adresse :	4 rue Jacques Brel 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR

Date :10-10-2022
N° Licence : 663955
Email : pierre.audin67@sfr.fr
Tel : 06 79 80 21 83

NOM DE LA COURSE :		10 km des vins du Jura	
LIEU :	DOLE	Date :	09/10/2022
LIGUE :	BFC	Département :	39

Label	Type d'épreuve	
International	Circuit	Distance de l'épreuve : 10 kms
National	Ville à ville	X Réduction tarif licenciés NON
Régional	Par étapes	X
Départemental	Autres	Nombre de classés : 378

Conditions atmosphériques :	Beau - Soleil	Température	Départ	10°C	Arrivée:	14 °C
------------------------------------	----------------------	-------------	--------	-------------	----------	--------------

ORGANISATION DE LA COURSE :		Dole Athlétique Club	
Adresse :	9 av Aristide Briand 39100 DOLE	Tél. :	06 58 04 18 78
		e-mail :	info@marathonpasteur.fr
Nom du directeur de la course :		Mathieu Pasero	

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE MEDICAL :	
Police/gendarmerie	NON	Médecins sur place	3
Signaleurs	30	Nom association Secouristes : Croix rouge	
Véhicule ouvreur (type)	Vélo - moto	Kinésithérapeutes : podologues	oui
Circulation bloquée	oui	Ambulances nombre :	4

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Dossier de mesurage N° BFC/039/06463/B	Nom des mesureurs : Dominique Prudent – Yves Carnet	
M ou MM les officiels juges arbitres running attestent	OUI	NON
-avoir eu le dossier complet de mesurage (uniquement le positionnement des kms, manque la partie balisage)		X
-que les athlètes ont effectué le parcours décrit dans le dossier de mesurage dans son intégralité	X	
-que les points de départ et d'arrivée ont été respectés	X	
-que le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées dans le dossier de mesurage	X	
-que les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements	X	
-avoir fait la reconnaissance du parcours	X	
VALIDATION		
M ou MM les officiels juges arbitres running valident les performances	X	
Remarques de l'officiel		
RAS		

Si les performances ne sont pas validées, le JA devra prévenir par mail dès la fin de l'épreuve la CNR la CRR et l'officiel Logica

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :	OUI	NON
Record de l'épreuve :		X
Record de France :		X
Meilleure Performance Réalisée en France :		X
Km 1 : dossard 2204 3'01'' – dossard 2284 – 2339 – 2052 3'11'' Km 5 : dossard 2204 16' – dossard 2384 16'20'' KM 9 : dossard 2204 29'		

CONTROLE ANTI-DOPAGE :					
Locaux prévus et conformes	OUI		Contrôles effectuées		NON
Remarques					
RAS					

MANAGERS :
Aucun

DOSSARDS :					
Tyvek					
				OUI	NON
Conforme à la réglementation					X
Dossards hommes distincts des dossards femmes					X
Si dossards distincts, comment est faite la différence ? Cocher la bonne case					
Séries de numéros		Couleur		Pastille rose	

Prévoir des dossards distinctifs Homme et femme

PARCOURS :			JUSTIFIER
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel (ex moto)	moto		
Contrôle intermédiaire informatique	non		
Fréquence des points de contrôle intermédiaires (indiquer les km) :			

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		arche
Système de détection par transpondeur		X	
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		300 m
Aire de départ suffisamment large	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite		X	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		rubalise
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	rubalise		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	pistolet		
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		
Sonorisation du lieu de départ	X		
REMARQUES			
RAS			

BALISAGE PARCOURS	OUI	NON	JUSTIFIER
Balisage suffisant	X		
Fléchage correct (ex ligne orange)		X	
REMARQUES :			
Prévoir de flèches plus grandes et de couleur orange ou rouge			

Recalage immédiat du temps officiel aux dixièmes/ centièmes		X	
Edition des résultats papier à la demande	X		
Système de contrôle supplémentaire avec caméra, lecture immédiate		X	
Système de contrôle supplémentaire avec caméra, lecture différée	X		
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Temps officiel et réel arrondis à la seconde supérieure	X		
Affichage du temps officiel et du temps réel (si tapis au départ)		X	
Publication des N° de licences FFA	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur athle.fr, conformes à la validation du JA	X		
Jury chargé sur athle.fr sous 48h	X		
REMARQUES :			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES	OUI	NON	JUSTIFIER
Bon déroulement général	X		
REMARQUES :			
RAS			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur	X		aucun
Si OUI, respect du départ anticipé			
Respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :	OUI	NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs		X

EPREUVES SIMULTANÉES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t-il été décalé		X	De combien :

REMARQUES – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE
Bonne organisation – Points à améliorer : fléchages plus grand et de couleur orange ou rouge – Pointage des numéros de dossards à l'arrivée – Dossard distinctif homme et femme – Réduction tarif d'inscription pour les licenciés FFA. Label Régional à reconduire.

LA COTATION

PREREQUIS OBLIGATOIRES	OUI	NON
ORGANISATION CONTRÔLE ANTIDOPAGE PREVU	X	
DOSSIERS DE MESURAGE A JOUR	X	
RESPECT DU PARCOURS	X	

Ne pas remplir la grille si les prérequis ne sont pas validés

ITEM	DETAILS	maxi pts	cotation
Niveau	Nbre de coureurs classés en N3 = 2 pts / coureur Nbre de coureurs classés en N2 ou plus = 3 pts/coureur Multiplier par coefficient correcteur si certificat type C	20 pts	0

Nbre de classés	Entre 300 et 1000 classés	5 pts	5
	Entre 1001 et 3000 classés	10 pts	
	Entre 3001 et 5000 classés	15 pts	
	Plus de 5000 classés	20 pts	
Nbre de nationalités	5 ou plus dans les 50 premiers hommes et 50 premières femmes	10 pts	2
Chargement des résultats sur athle.fr	Sous 48h	5 pts	5
	Sous 8 jours	2 pts	
Jury complet	Voir notice	10 pts	5
Prestataire agréé	Agréé avec temps réels	10 pts	0
	Agréé pas de temps réels	5 pts	5
Dossards distinctifs H-F	Voir notice	5 pts	0
Avis du JA	Notation de l'épreuve (voir notice)	20 pts	12

Total cotation	34
----------------	----

Date 10/10/2022

Nom prénom, qualification

AUDIN Pierre Officiel régional running

SIGNATURE



ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

FEUILLE DE JURY



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE RUNNING

Jury des épreuves à Label International, National et Régional
cf guide des labels (rôle du club support). En rouge le jury obligatoire

Nom compétition MARATHON des vins du Jura ; 10km et 1/2 M

lieu DOLE

ligue BFC

Date format xx/xx/xxxx

09/10/2022

département: 39

A remplir par l'organisateur et à remettre au JA avant la compétition. Ne pas oublier d'envoyer la version excel définitive à l'officiel logica pour la mise en ligne du jury.

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
348816	PASERO	Mathieu	Directeur de compétition		
			Juge Arbitre Running 10km		
			Juge Arbitre Running 1/2 M		
112558	FAIVRE	Olivier	Chronométreur Manuel 1/2 M		CHR
233521	PRUDENT	Dominique	Chronométreur Manuel 10km		HSR
975515	CHORVOT	Martine	Starter 10km		STF
247246	CURIE	Christophe	Starter 1/2 M		STR
206716	NALLARD	Dominique	Juge aux arrivées		HSR
			Speaker		
	Taktik-Sport		Société de chronométrie		
	Taktik-sport		Société d'inscriptions en ligne		
			Responsable départ		
434319	CHORVOT	Jean-Luc	Délégué Contrôle anti dopage		CAD3
1085501	COULON	Alain	Escorte H		CAD
1170057	KIPFER	Claude	Escorte H		CAD
611700	CHAKABE	Lucien	Escorte H		CAD
595507	TONNERRE	Annick	Escorte F		CAD
1976036	GALIEN-GUEDY	Sylvia	Escorte F		CAD
975515	CHORVOT	Martine	Escorte F		CAD3



DEROULEMENT de l'épreuve :

Le départ a eu lieu à 10 H précise sous un beau soleil et par une température de 10°C.

Au Km 1 le futur vainqueur Pierre Fieux (Lons Athlé 39) (Dossard 2204) passe en 3'01" suivi à 10 secondes par un groupe de 3 coureurs (Dossard 2384 -2339 – 2052)

Au Km 5 Pierre Fieux passe en 16' suivi par Antonin Coulon (Dossard 2384).

Au km 9 Pierre Fieux passe en 29'

Pierre Fieux termine en tête en 32'21" devant Antonin Coulon 33'01" et Samuel Béliard 33'10"

Chez les féminines Cumy Manon (DSA Besancon) termine en tête en 36'42" devant Valentine Wallon à plus de 1' et Julie Belondrade à plus de 2'.



Départ à Parcey



Arrivée avenue de Lahr



Remise des récompenses femmes et hommes au scratch



Village arrivée

Consignes pour le remplissage de la grille d'évaluation d'une course sur route à label à l'intention du juge arbitre responsable de la rédaction du rapport de COURSE SUR ROUTE

Cette grille de cotation est destinée à évaluer le niveau d'une organisation et pourra servir pour l'attribution des différents niveaux de label.

Il est donc important de la rédiger correctement en toute objectivité. Le score maximum possible serait de 100 points.

Sont évalués successivement dans cette grille de cotation

1-Le niveau de la course (avec un maximum de **20 points**) soit
2 points par athlète (homme ou femme) classé N3
et 3 points par athlète (homme ou femme) classé N2 ou plus

Un coefficient multiplicateur est appliqué si la course est de catégorie C (c'est-à-dire avec un dénivelé négatif excessif de plus d'1m/km)

Cette information figure au dossier de mesurage et sur le certificat de mesurage

Si dénivelé négatif compris entre 1 et 3 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,75

Si dénivelé négatif compris entre 3,1 et 5 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,50

Si dénivelé négatif compris entre 5,1 et 7 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,25

Si dénivelé négatif supérieur à 7 m/km multiplier les points du niveau de la course par 0,1
Arrondir au point supérieur

Exemple pour une épreuve ayant 17 pts mais avec – 4m/km aura un coefficient de 0,5
 $17 \times 0,5 = 8,5$ soit 9 points

2-Le nombre de classés (nombre d'arrivants de la course à label seulement selon le classement officiel validé sur athle.fr)

20 points si plus de 5000 classés

15 points entre 3001 et 5000 classés

10 points entre 1001 et 3000 classés

5 points entre 300 et 1000 classés

3-Nombre de nationalités représentées dans les 50 premiers (hommes et femmes)

2 points par pays étrangers représentés, maximum 10 points.

4-Chargement des résultats sur athle.fr

5 points si le chargement est fait dans le délai demandé dans le cahier des charges (48h)

2 points si le chargement est fait au-delà des 48h mais avant 8 jours.

0 point si le classement n'est pas chargé ou trop tardivement.

Si le retard est imputable à un intervenant fédéral (officiel logica, demande du JA), il conviendra de mettre les 5 pts.

5 Le jury

0 point si le jury n'a pas été chargé sur athle.fr sous 48h ou si aucun des officiels n'est qualifié.

2 points pour un starter diplômé
1 point par chronométreur manuel diplômé (maxi 2 pts)
2 points pour un juge arrivées diplômé
2 points si l'équipe antidopage est complète avec des personnes diplômés (un délégué, 3 escortes hommes et 3 escortes femmes)
2 points pour un speaker diplômé FFA

6- Prestataire de chronométrie agréé FFA

0 point si prestataire de chronométrie non agréé ou classements manuels
5 points si prestataire agréé avec un classement ne donnant pas les temps réels
10 points si prestataire agréé avec un classement fait sur les temps officiels mais faisant figurer les temps réels pour tous les concurrents.

Vérifiez l'agrément sur [athle.fr](https://bases.athle.fr) :

<https://bases.athle.fr/asp.net/liste.aspx?frmpostback=true&frmbase=contacts&frmmode=1&frmespace=0&frmdomaine=SOCIETE+CHRONOMETRIE&frmsousdomaine=&frmligue=&frmdepartement=&frmnom=&frmemail=>

7- Dossards distinctifs Hommes-Femmes

5 points si couleur de fond du dossard différente entre les hommes et les femmes
3 points si séries de numéros distinctifs entre les hommes et les femmes
1 point si autre moyen distinctif entre les dossards des hommes et ceux des femmes

8-Avis du juge arbitre : notation de l'épreuve (maximum de 20 points)

Cet item est laissé à l'appréciation du juge arbitre et doit être compatible avec les données détaillées figurant dans le rapport.

0 à 5 points : qualité d'organisation très insuffisante, nombreux points à corriger ou à améliorer, avis très réservé sur l'attribution d'un label

6 à 10 points : qualité moyenne de l'organisation générale, plusieurs points importants à corriger, avis mitigé sur l'attribution d'un label ou proposition de rétrogradation d'un niveau de label

11 à 15 points : bonne organisation générale avec quelques points à améliorer, avis favorable sur l'attribution d'un label.

16 à 19 points : très bonne organisation, quelques conseils d'amélioration suggérés à l'initiative de l'organisateur, avis très favorable sur l'attribution d'un label égal ou supérieur si le niveau sportif le permet.

Merci d'apporter la plus grande attention à cette grille de cotation des courses que vous arbitrez.

Le groupe label de la CNR se réserve le droit de vérifier et rectifier éventuellement les données transmises.